

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois) and Price (33, 18, 10). Includes a note about advance payment.

L'ÉLECTEUR
JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (Première insertion, Autres insertions, etc.) and Rate (90, 100, 150, etc.).

BUREAUX : 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-chef.

QUÉBEC, 10 JUIN 1887

L'hon. M. Mercier a New-York

Notre correspondant newyorkais a raconté dans sa dernière lettre la réception enthousiaste faite dimanche dernier au premier ministre et à l'hon. M. Shehyn par les Canadiens-Français de New-York...

Dans une lettre privée qui nous arrive à l'instant de New-York nous trouvons des détails supplémentaires sur la manière dont nos compatriotes de là-bas ont accueilli les ministres.

On avait fait placer près des balustrades de l'église canadienne des prie-dieu d'honneur à l'intention des hon. MM. Mercier et Shehyn, qui étaient accompagnés de leurs épouses.

Les lois passées dans les provinces sont parfois désavouées par le pouvoir central, et il arrive aussi bien souvent que le Parlement fédéral à Ottawa passe des lois qui sont considérées comme des empiétements sur les privilèges des législatures provinciales.

La réception dont ils ont été l'objet au collège St John à Fordham a été réellement grandiose.

Les distingués visiteurs arrivèrent par le train de 2 h. 30, et l'on assista au spectacle assez rare d'un premier ministre de la province française du Canada recevoit les honneurs militaires sur le sol américain.

Le corps des cadets de Fordham, sous le commandant du lieutenant Squiers, de l'Armée des Etats-Unis, attendait les visiteurs à la gare, et les escorta jusqu'au collège, où les facultés et les élèves étaient réunis dans la grande salle de la bibliothèque.

Trois adresses de bienvenue furent présentées à l'hon. M. Mercier : deux en langue anglaise par M. W. Holland et C. A. Wingerler, deux élèves de la classe 87, l'autre en français par Philippe Dumas, 89, originaire de Verchère.

Nous avons sous les yeux le texte de cette dernière adresse et nous ne résistons pas au plaisir de la mettre sous les yeux de nos lecteurs :

Monsieur le ministre, C'est avec les marques de profond respect et de la haute considération qui vous est due que j'ai l'honneur de vous saluer et de vous souhaiter la bienvenue au nom de mes condisciples du collège de St John. Je prends un double plaisir à vous exprimer, dans notre belle langue française que vous appréciez tant, les sentiments qui nous animent tous, et à vous dire combien je suis honoré d'être l'interprète de mes camarades, en recevant un des premiers magistrats du Canada. Les éminentes qualités qui vous ont placé à la tête du gouvernement de la Province de Québec ne vous ont pas fait oublier un seul instant toute la sollicitude et l'intérêt particulier que vous avez cessé de porter à l'Eglise, à la Compagnie de Jésus, et à tout ce qui regarde les établissements religieux.

Votre présence au milieu de vous, monsieur le ministre, nous montre quel prix vous attachez à tout ce qui concerne l'Instruction sous toutes ses formes, et nous saisissons cette occasion pour vous remercier de l'honneur que vous nous faites à tous, en venant visiter le collège St John, qui compte déjà parmi ses anciens élèves des hommes instruits et distingués dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire, et dont l'exemple servira toujours de guide aux jeunes générations qui se succéderont ici, et qui auront sans cesse présent à l'esprit et au cœur l'amour de Dieu et de la patrie.

Aimés de ces sentiments, nous vous prions, Monsieur le Ministre, de vouloir bien accepter encore une fois nos vœux et nos souhaits de bienvenue.

De temps à autre, l'orphéon du collège faisait entendre des chants joyeux. Enfin, ce fut une fête dans toute l'acceptation du mot, et l'hon. M. Mercier, devenu populaire à première vue parmi cette jeunesse, ne put s'arracher à son enthousiasme qu'en lui adressant un discours dans lequel il la remercia avec émotion du flatteur accueil qu'elle lui faisait.

Naturellement, le passage d'un homme de renom comme l'hon. M. Mercier à New-York n'a pu passer inaperçu aux reporters de la presse américaine.

Le New-York Herald, dans sa gigantesque édition de 24 pages de dimanche dernier, consacre une grande colonne au récit d'une entrevue d'un de ses reporters avec l'hon. M. Mercier. En une demi-heure, notre premier-ministre, dont on connaît la volubilité chaque fois qu'il s'agit des affaires de sa chère province, a bourré le journaliste américain de renseignements aussi précieux que pratiques et propres à faire connaître favorablement à la province de Québec à l'étranger. Cette page intéressera donc vivement nos lecteurs.

Nous laissons la parole au reporter du Herald.

La prochaine conférence

"Nous sommes ici en famille, dit le premier ministre faisant allusion à la présence de son épouse et de Mme Shehyn. (M. Mercier parle avec une égale facilité l'anglais et le français.) "Jeudi dernier, nous quittions Montréal pour Toronto, où nous avons rencontré l'hon. M. Mowat et les autres ministres d'Ontario, avec lesquels nous avions à régler un vieux différend d'argent depuis longtemps pendante entre leur province et la nôtre. Nous avons aussi conclu des arrangements pour une conférence des membres des gouvernements de toutes les provinces qui doit se réunir à Québec dans le cours de juillet prochain. L'objet de cette convention sera de préciser, quelle est exactement la position faite à chaque province, au point de vue financier, par l'acte fédéral de 1867. La question de l'étendue des pouvoirs réservés aux gouvernements provinciaux, a provoqué de fréquentes disputes entre le pouvoir central et les différentes provinces.

Mais sans doute, répondit le premier ministre. Dieu merci, nous sommes délivrés de la nuisance des loups, chelins, deniers.

Ce que cela rapporte De 1868 à 1886, la province a vendu plus de deux millions et demi d'acres de terre à un prix dont la moyenne excède d'une bagatelle 39 cents l'acre.

Règlement d'une question brûlante Dans quelques-uns de nos comtés, la question brûlante est celle de l'éducation sectarienne. Nous avons résolu le problème d'une manière satisfaisante. Nous laissons à la minorité protestante le contrôle absolu de l'éducation de ses enfants.

Partout où les catholiques sont plus nombreux que les protestants, ceux-ci élisent leurs commissaires d'écoles indépendamment des catholiques, font eux-mêmes la perception de la taxe scolaire, bâtissent leur propres écoles, choisissent leurs propres instituteurs, en un mot ont le contrôle absolu de leur méthode d'enseignement. Nous avons un conseil de l'Instruction Publique pour toute la province, divisé en deux comités, l'un catholique, l'autre protestant.

Bonne entente Il y a environ cent mille protestants dans la province ; la plupart sont agglomérés dans les cantons de l'Est, le sol est aux mains de settlers anglais de bonne foi. Il n'y a pas d'antagonisme entre les deux races. Les deux langues sont parlées à la législature et tous les documents publics sont imprimés dans les deux langues. Devant les tribunaux, vous pouvez plaider en anglais ou en français. En droit civil, c'est la loi française qui est en usage ; il y a exception pour le droit criminel et commercial.

Un point pour Mme Cignarale Tout accusé anglais, des deux sexes, cité devant la Cour d'Assises, a droit à six jurés parlant sa langue. Le même privilège existe pour les Français, bien que généralement on ait peu d'occasions de s'en prévaloir dans les campagnes. Parfois on ne trouverait pas deux Anglais dans un corps de jury.

Pas de différends entre les cultes Nous avons travaillé pendant des années à prévenir toute difficulté religieuse ou nationale. Tous les cultes, toutes les races vivent en harmonie. Vous voyez souvent de riches catholiques souscrire pour la construction d'églises protestantes lorsque la population protestante est trop pauvre pour en faire seule les frais, de même que les protestants souscrivent pour les institutions de charité catholiques.

Pas de surexcitation La visite d'O'Brien chez nous a fait peu de bruit. La population n'a pas paru croire qu'il y eût une grosse question nationale dans les querelles de Lord Lansdowne avec ses tenanciers. On ne se soucie guère de voir la discordance allumer dans notre paisible province. On était allé entendre Davitt ; on s'est abstenu jusqu'à un certain point pour M. O'Brien.

Sentiment sérieux Le vrai sentiment qui anime tout bon Canadien est la création d'un esprit national, la réparation des fautes de nos devanciers, afin d'élever, avec l'assistance des Etats-Unis, une grande nation canadienne que nous espérons voir indépendante avant longtemps.

La colonie canadienne de New-York ne veut pas se séparer de MM. Mercier et Shehyn sans leur offrir un nouveau témoignage d'amitié. Mardi soir, les membres Canadiens-Français du "Canadian Club" leur offrirent un très élégant dîner au Delmonico.

Le banquet fut présidé par l'hon. Ferd. Lévi, et l'on remarqua parmi les convives le juge Gildersleeve, président de banque, MM. H. L. Hoguet, l'échevin Conkling, G. M. Fairchild jr, l'irlandais, fille d'un ex-maire de Bray près de Dublin, qui a pour frère l'échevin Dufresne de Montréal.

Les gens du Roi George Nous avons dans quelques-uns de nos cantons de l'Est des settlers descendant des vieux loyalistes des Etats-Unis qui émigrèrent après la Révolution. Ce sont encore aujourd'hui dans la province les piliers du tourisme le plus collet-monté. En général, ils sont aussi les plus riches, leurs ancêtres s'étant emparés des meilleures terres qu'on pût alors avoir pour de l'argent. Un grand nombre sont venus de New-York et du Massachusetts.

Grande étendue de terre à vendre La province de Québec mesure en tout 129 millions d'acres, dont une dizaine de millions ont été concédés en seigneuries. On a encore disposé d'environ autant en octrois gratuits aux chemins de fer et en vente privées. Environ 30 millions d'acres ont été aliénés sous le titre de "limites à bois" ; la province réservant ses droits sur le sol de 77 millions d'acres où les droits sur le bois ont été réservés. Il reste donc une aire disponible de plus de cent millions d'acres. L'étendue de terre arable et propre à l'établissement est d'à peu près vingt millions d'acres. Il a été coupé en 1885 beaucoup plus de trois millions de billots. Le droit de coupe a rapporté 400,000 piastres.

"Quoi ! vous comptez par piastres ! interrompit le représentant du Herald.

Le pique-nique national de jeudi prochain

Comme nous l'avons annoncé mercredi les nationaux du district de Québec et de toutes les localités situées sur le parcours du Grand-Tronc auront jeudi prochain une occasion extraordinairement favorable de prendre part à la démonstration que les citoyens de St Hyacinthe et les nationaux du district de Montréal préparent en l'honneur de l'hon. Honoré Mercier.

Voici quelques détails supplémentaires que nous pouvons aujourd'hui porter à la connaissance de nos lecteurs. Un train spécial d'excursion partira à 7 heures du matin de Lévis le 16 courant pour St Hyacinthe, arrêtant à toutes stations intermédiaires.

Le prix du passage a été réduit pour la circonstance aux chiffres suivants, qui sont extrêmement bas :

Table with 2 columns: Destination (De Lévis, De Somerset, etc.) and Price (\$1.50, 1.25, 1.00, etc.).

Un train spécial amènera les excursionnistes de Trois-Rivières à la station d'Arthabaska, où ils prendront le train spécial de Québec.

Au retour, le train quittera St Hyacinthe à 6 h. 15 précises et des arrangements ont été pris pour faire traverser les passagers de Québec le même soir à bord du bateau du Grand-Tronc.

Le train spécial de Lévis à St Hyacinthe sera pavés, et il y aura un corps de musique à bord. Les dames seront admises. Leur présence ne manquera pas de faire de l'excursion un événement fashionable.

Le cabinet provincial au grand complet fera partie de l'excursion, ainsi que tous les députés, conseillers législatifs et sénateurs nationaux du district de Québec.

Il importe que le district qui a donné 17 comtés sur 21 à la cause nationale aux dernières élections se fasse représenter à cette fête, faite précisément pour commémorer le triomphe de cette cause avec un éclat sans précédent, dans la proportion de ses succès électoraux. Que les nationaux du district de Québec songent qu'ils trouveront à St Hyacinthe des milliers de leurs frères. Il faut que les deux extrémités de la province se réunissent pour fraterniser dans le triomphe comme elles ont fraternisé dans la lutte. Tous les cercles nationaux dans chaque paroisse, dans chaque village, devraient tenir à l'honneur de se faire représenter par des délégations nombreuses. Nous comptons particulièrement sur le vieux et solide patriotisme de nos amis de Mégantic et d'Arthabaska.

Quant aux nationaux de Québec, ils doivent voir dans la fête du 16 une occasion de marquer leur reconnaissance envers le premier ministre qui leur a obtenu l'exposition provinciale, qui va réunir chez eux les ministres de tous les gouvernements du Dominion, qui en un mot ne laisse échapper aucune occasion de hâter le relèvement de la vieille capitale.

Ce qui ne gêne rien à l'affaire, c'est l'agrément du voyage offert au public. Ce sera dans un des plus beaux bois de province, sur les bords pittoresques de la rivière Yamaska, qu'aura lieu le pique-nique.

C'est plus qu'il n'en faut pour engager, non pas deux cents de nos concitoyens comme nous avions d'abord pensé, mais cinq cents à faire le voyage de St Hyacinthe jeudi prochain.

La pîeste vient de faire son apparition à Chicago.

Voici ce que dit le correspondant de la Gazette au sujet de l'honorable M. Chapleau : "J'apprends que, bien qu'on ne soit pas encore arrivé à une décision finale, il est probable que la santé de l'honorable M. Chapleau lui permettra de continuer à remplir les fonctions de membre du gouvernement et que ses services ne seront pas perdus pour le parti et le pays."

Nous ne commencerons que demain la publication du catalogue des prix accordés aux exposants à l'exposition de 1884 à Montréal.

Les personnes qui s'intéressent au progrès industriel et agricole, celles en particulier qui ont l'intention d'exposer, devraient conserver précieusement cette

liste pour leur information et leur gouverne, et la propager parmi leurs amis ; on y trouvera en effet une source inépuisable de renseignements pleins d'actualité en ce moment.

Le "Quebec Yacht Club" vient de lancer des invitations pour une excursion sur le fleuve demain.

Les excursionnistes embarqueront à 1 heure p. m., au quai de la Douane, soit à bord des yachts, soit à bord du vapeur "Pelerin", notisé pour la circonstance.

Des rafraîchissements seront servis à 5 heures à l'Anse Miranda.

Le Club, sous la direction du Commandeur Gregory, fait royalement les choses.

C'est demain que l'enquête sur l'affaire de St Nicolas sera reprise.

L'Electeur y sera représenté par un correspondant spécial qui nous transmettra un rapport télégraphique de l'enquête.

DERNIERES DEPECHEES

La contestation de Trois-Rivières Trois-Rivières, juin 8.—L'enquête de l'hon. M. Turcotte sur la contestation de son élection a été ajournée aujourd'hui au 11 courant.

Assemblée publique Montréal, 8 juin.—M. L. O. David, député de Montréal-Est, a rendu compte de sa conduite parlementaire hier soir, devant une foule de près de 3,000 de ses électeurs.

La contestation de Laval Montréal, juin 8.—L'enquête du défendeur Leblanc sur la contestation de son élection a été ajournée, hier, au 17 courant.

Leblanc offre de résigner son mandat et de payer les frais.

On croit que l'hon. M. Mercier acceptera cet offre et n'insistera pas sur la déqualification.

La contestation de Chambly Montréal, juin 8.—On procède en ce moment à la preuve sur la contestation de l'élection de M. Préfontaine, député de Chambly.

NOUVELLES DE WINNIPEG

Winnipeg, 9 juin.—La législature a passé hier une loi donnant le droit de vote à toute femme propriétaire, mariée ou non, dans les élections municipales.

La prorogation de la Législature se fera demain.

M. VanHorne, arrivé ce matin de la Colombie Anglaise, repartira demain soir pour Montréal.

NOUVELLES DU MANITOBA

Winnipeg, 8 juin.—Le premier discours favorable au Pacifique a été prononcé hier soir à la chambre par l'hon. A. Murray, ex-speaker et député de l'Assiniboia. Son grand argument a été que le Pacifique avait beaucoup fait baisser le coût des nécessités de la vie. Il a traité de blague le cri de monopole.

NOUVELLES DE LA CAPITALE FEDERALE

L'hon. M. Laurier Ottawa, juin 8.—La députation libérale a choisi à l'unanimité l'hon. M. Laurier comme chef du parti dans le Dominion, en l'absence de l'honorable M. Blake.

Ce choix a été fait principalement à l'instigation de Sir Richard Cartwright, des hon. MM. Mills, Davies et Jones et a été accueilli avec une extrême faveur par tous les membres de l'opposition.

Remaniements ministériels

Ottawa, juin 9.—Il est certain que Sir Charles et MM. Chapleau et Costigan vont sortir du cabinet après la session. Mais je ne crois pas que Sir John abandonne la direction du parti. Il visitera l'Europe dans le cours de l'été, mais reviendra à l'automne reprendre le commandement.

Encore la position du lieutenant-gouverneur Ottawa, juin 9.—La rumeur se confirme que, si M. Chapleau n'accepte pas la position de lieutenant-gouverneur, c'est l'hon. Juge Henri Taschereau qui sera nommé.

Ce dernier serait remplacé sur le banc par l'hon. M. Lacoste, son beau-frère.

Les mouvements du Gouverneur-General

Ottawa, juin 9.—Son Excellence le Gouverneur général restera ici jusqu'à la prorogation, c'est-à-dire jusqu'à samedi le 18 courant.

S. Excellence et lady Lansdowne donneront une réception demain après midi et un grand bal mercredi prochain.

Après la prorogation, Son Excellence ira à la pêche au saumon sur la rivière Métapédia, puis reviendra passer le mois d'août à la citadelle à Québec.

Son Excellence ouvrira probablement votre exposition provinciale en septembre.

Encore un député malade

Ottawa juin 9.—La maladie fait de terribles ravages, cette année, parmi la députation. Deux députés, ceux d'Annapolis et de Ristigouche sont morts de

puis le commencement de la réunion et deux autres sont dangereusement malades, N. Campbell de Renfrew Sud et M. Bell.

Un incident dans les cercles sociaux

Ottawa juin 9.—On cause beaucoup dans certains cercles d'une question de préséance qui se serait présentée ces jours derniers à Rideau Hall.

M. Van Bynssael, Consul Général de Belgique à Québec avait reçu pendant un séjour une invitation à dîner chez le Gouverneur-Général à Rideau Hall.

Or il paraît que M. le Consul avait d'accepter son invitation de la place qui lui serait assignée à table.

Ayant appris que les juges comme les ministres auraient préséance sur lui, il déclina l'invitation.

Si l'incident est exact, il devra régler ce point si discuté depuis longtemps à Spencer Wood.

La position du Lieutenant-Gouverneur Une complication

Ottawa, juin 9.—Une complication sérieuse vient de surgir au sujet de la retraite de M. Chapleau.

Il paraît que Sénéchal avait finalement consenti à ce que Chapleau acceptât la position de Lieutenant-Gouverneur à la condition qu'il serait remplacé dans le gouvernement par un nommé Lacoste.

Tout était bachelé et il n'y avait plus qu'à faire ratifier ces arrangements par le Conseil des Ministres.

Mais les amis de Chapleau avaient compté sans Langevin qui s'interposa au dernier moment et insista pour que Landry, député de Kent, M. S. remplace Chapleau.

La raison apparente donnée par M. Langevin, c'est qu'après la nomination de Curran à la place de Costigan, assis-tôt après la session, la province de Québec se trouverait à avoir 6 ministres, Langevin, Caron, Abbott, Pope, Curran et Chapleau, et que ce serait trop.

Chapleau ne sortira pas du gouvernement à moins d'être remplacé par un de ses partisans. Reste à savoir qui va céder.

La séance de mercredi aux communes

Ottawa, 8 juin.—Ce matin au comité des chemins de fer, le bill permettant aux syndics de la compagnie de chemin de fer South Eastern de vendre le chemin pour le produit en être appliqué au paiement des dettes, a été renvoyé par une immense majorité ce bill qui est un empiétement direct sur les droits civils réservés aux provinces par l'acte de la confédération, instituait un mode de liquidation ignoré par nos tribunaux et de fait substituant l'autorité fédérale à l'autorité provinciale et avait également pour but de faire payer au C. P. R., une créance plus ou moins légitime de préférence aux droits acquis des autres créanciers par nos lois provinciales.

Sir Charles Tupper donne ce soir un grand dîner aux députés au restaurant de la chambre.

Sir Charles Tupper a donné avis d'une résolution demandant un vote de trois cent mille piastres pour la construction d'un pont entre Ste Marie et Fredonien. Le ministre des finances commence à payer sa dette.

Les estimés supplémentaires sont entre les mains des imprimeurs et seront soumis dès que le budget sera voté.

M. Alonzo Wright a invité un certain nombre de députés à luncher chez lui demain.

M. Edwards, le populaire député de Russell, a invité les membres de l'opposition à un pique-nique qu'il donne à sa résidence à Rockland.

M. Jamieson a introduit cette après-midi ses résolutions en faveur de la prohibition totale des liqueurs enivrantes excepté pour les fins médicales. M. Girouard a proposé en amendement que la vente de la bière et du vin soit permise.

La dernière nouvelle est que M. Chapleau a positivement refusé la place de Lieutenant-gouverneur. On dit maintenant que ce sera le juge Elzéar Taschereau, de la cour suprême. Il aura pour successeur ou M. Bossé ou le sénateur Lacoste à la cour suprême.

M. Bossé était ici aujourd'hui.

Il paraît qu'il y a encore bisbille dans le cabinet au sujet de MM. Bossé et La Cocte. Sir Hector et Sir Adolphe veulent la nomination de M. Bossé et M. Chapleau insiste pour que M. Lacoste soit nommé. Quelle famille heureuse ce cabinet.

La présence ici de plusieurs députés locaux de Québec a donné lieu à la rumeur que de nouveaux efforts étaient faits pour faire arriver le Juge Angers comme chef de l'opposition et faire nommer M. Taillon juge quelque part.

Une lettre de M. Faucher de St Maurice

Québec, ce 7 juin 1887.

A M. ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-chef de l'Electeur, M. le rédacteur,

Votre correspondant de New-York, M. Edmond Dantès, vous fait imprimer ce qui suit :

"Faucher de St Maurice n'a pas jugé à propos de mettre les pieds chez nous."

Dantès a été mis en erreur par "un des plus anciens canadiens-français de New-York." Il y a déjà quelques années—j'étais alors rédacteur en chef du

(Suite à la quatrième page.)

NOUVELES DU JOUR

Du "Paris-Canada"

Inscrits à l'agence du gouvernement du Canada, 10, rue de Rome : M. Georges La Rue, Québec. Hôtel de Calais. M. Louis Fréchet, Nicolette, 8, cité d'Antin.

A l'eau !

Samedi soir, un charretier reculait sa voiture au bout d'un quai à St Roch, lorsque tout à coup cheval et voiture firent le plongeon dans la rivière. Il y avait à peu près 4 pieds d'eau dans le moment, et on a eu beaucoup de peine à retirer le cheval de l'eau.

Intéressé vif

Mercredi, vers neuf heures, quatre ouvriers employés de la compagnie du gaz et travaillant à une excavation rue St Paul, près du Palais, ont été enterrés vifs, du moins en partie, à la suite de l'éboulement d'une bonne partie de la terre et des roches qui avaient été empilées du côté sud de l'excavation. Heureusement, cet accident n'a pas eu de suites graves. Nous regrettons de ne pouvoir ajouter que cela est dû aux précautions prises par la compagnie du gaz. Les quatre ouvriers ont été retirés de leur position passablement gênée par leurs canaux; ils avaient de la terre jusqu'à la hauteur de la poitrine. Ils ont noms : Thomas Cunningham, John Snow, John Cartman et Gamache.

Un Québécois en danger

Une lettre reçue de M. Alfred Thibodeau, fils de l'ancien M. Thibodeau, nous apprend que notre jeune concitoyen faisait partie du nombreux auditoire qui encombrait le théâtre de l'Opéra Comique le soir de l'incendie qui a eu un résultat fatal pour grand nombre des assistants. Heureusement M. Thibodeau a pu échapper au danger et a réussi à sortir du théâtre sans blessures aucune. Au moment où M. Thibodeau franchissait le seuil d'une des portes de sortie un homme qui s'était jeté d'une fenêtre du troisième étage est venu tomber tête première sur le trottoir et est mort immédiatement.

Son Eminence à St-Nicolas

La vie n'est pas toujours une fête, à la ville comme à la campagne; mais il arrive qu'en certaines occasions, tout le monde laisse à ses peines, ses ennuis de chaque jour, pour se délasser un peu des amertumes de l'existence. On dirait alors qu'un fluide électrique tous les coeurs à la fois. Chacun se pare de ses plus beaux habits, et rien ne coûte pour se mettre en frais de liesse.

C'est ce qui a eu lieu, lundi à Saint-Nicolas, à l'arrivée de son Eminence le Cardinal Cascheroan.

Parti à 1 heure p. m. du marché Champlain, à bord du Pèlerin Son Eminence est arrivé au quai vers les deux heures. La sonnerie d'un spectacle imposant. Toute la population de la paroisse s'étant rendue en foule, et attendant l'arrivée du Prince de l'Eglise, et du Père de la famille catholique du Canada. Le noble vieillard prononça alors de sa voix grave et sympathique la bénédiction sur ses ouailles pieusement agenouillées, et l'on se mit ensuite processionnellement en marche pour l'église.

Sur le parcours lavoie était toute balisée et pavoisée. Les arches couvertes de drapeaux et de banderoles flottantes étaient nombreuses. Celles de la famille Baker, de M. Ross, (qui bien que protestant, est connu par ses idées larges et son absence de préjugés), celles du curé, de la fabrique et de M. Dorval, du presbytère, des familles Lagueux et Sexton, du rang St. Joseph, étaient remarquables. Nous ne pouvons énumérer tous les décors; mais nous n'en félicitons pas moins la population de St. Nicolas, sur son bon goût et son esprit religieux.

Nous devons, à l'honneur de la famille Ross, dire que Mlle Ross présente à son Eminence, lors de son passage un magnifique bouquet. Le Rév. Père Coté fit l'instruction. Puis son Eminence fit au peuple une de ces allocutions qui vont droit au coeur; ensuite, bénédiction du St-Sacrement. Mardi eut lieu la confirmation. Ces solennités ne s'oublient pas: Elles restent gravées dans les coeurs pour la vie, et nous sommes sûrs que les paroissiens de St. Nicolas doivent être fiers de ce qu'ils ont fait pour leur cardinal.

Maritimes

Québec, 8 juin 1887. Le steamer Buenos Ayrean, capt Scott parti de Montréal est arrivé à Glasgow hier avec sa cargaison qui consistait en 583 têtes de bétail.

Le steamer Manitoban, capt. Dalziel est parti de Boston pour Glasgow mardi. Le steamer Norvégien capt. Carruthers, parti de Glasgow le 28 mai est arrivé hier à 2,40 hrs au quai du Grand-Trone, à Lévis. Il avait à son bord 106 passagers intermédiaires 226 de pont et une cargaison générale pour Québec, Montréal et l'Onest. Il est parti hier soir pour Montréal.

Le voilier Charles Bal, capt. Mann, venant de St-Vincent, C. V., est arrivé dans le port hier, à 9 heures, à la remorque du Rhoda.

Le steamer Cynthia, capt. Taylor, parti de Glasgow le 28 mai avec une cargaison générale, est arrivé dans le port hier à 9 heures, et a continué pour Montréal ce matin de bonne heure.

Le steamer Doyleford est arrivé de Montréal hier à 4 heures, et a continué en destination de Sydney.

Le steamer Earl King, capt. Priske, parti de Liverpool le 25 mai avec une cargaison générale pour Québec et Montréal, arrivera dans notre port aujourd'hui.

La barque Frank est partie aujourd'hui pour prendre un chargement à Montréal.

Le steamer General Roberts, capt. Geach, venant de Sydney, est arrivé dans le port hier à 8 heures p. m., et a continué pour Montréal.

Le steamer Greetlands, capt. Delisle, a laissé Montréal hier soir pour notre port.

Le steamer Straits of Gibraltar, capt. Griggs, venant de Sydney, est arrivé dans le port à 7 heures hier, et a continué pour Montréal.

La barque Silistria partira pour la mer demain matin.

De Favis unanimes medecins les plus recommandables

les purgatifs salins comme le SÉDLITZ CHANTEAUD doivent toujours être préférés aux pilules ou élixirs plus ou moins irritants pour combattre la constipation et prévenir les maladies d'échauffement.

Les personnes goutteuses, rhumatisantes, bilieuses, les femmes qui allaitent, les enfants exposés aux maladies éruptives, se trouvent très bien de l'usage quotidien du SÉDLITZ CHANTEAUD.

M. CH. CHANTEAUD, pharmacien de première classe, à Paris, est le seul préparateur des médicaments dosimétriques et du sédlitz granulé.

Se méfier des contrefaçons dangereuses.

NOUVELLES GENERALES

LE COMMERCE DE GUILLES

Il n'y a pas de sots métiers dit l'axiome, il n'y a que de sottes gens.

Pour s'en convaincre, il suffit de considérer ce qui se passe sous nos yeux. S'il y avait un métier qui méritât d'être dédaigné c'est bien celui de chiffonnier et pourtant l'industrie des vieux papiers et des guenilles n'est pas sans importance.

A New-York, par exemple, il n'y a pas moins de 1000 chiffonniers (rag pickers) ou des ruses. Ce sont presque exclusivement des italiens qui ont supplanté les allemands et les irlandais dans cette branche. On porte à \$750,000 par année la valeur de leur enfillette.

Il y a en outre 800 commerçants de guenilles, un cinquième desquel font de très grandes affaires, puis en 1881 la statistique de la ville fixait \$30,000 le chiffre annuel du commerce de guenilles.

Cette année-là, il avait été importé pour \$10,000,000 de coton guenilles des pays étrangers.

Dans notre siècle il n'y a rien de perdu: les hommes seuls se perdent!

LE SALAIRE DES JUGES

A une réunion du conseil du barreau de Montréal tenu samedi, il a été résolu d'envoyer à Ottawa une députation composée de MM. Lallamie, Lacoste, Bethune et Kall, M.V.P. P., pour demander au ministre de la justice d'augmenter le salaire des juges. Les délégués doivent partir aujourd'hui. Une députation du barreau de Toronto doit s'unir à eux à Ottawa pour faire la même demande.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Montréal annonce les nouvelles qui suivent:

On clora, cette semaine, à l'archevêché de Montréal, le procès de la recherche des écrits de la Mère d'Youville, et le dossier en sera expédié à Rome, à la Sacré Congrégation des Rites.

Dans la cause de béatification et canonisation de la Vénérable servante de Dieu, Marguerite Bourgeoise, fondatrice des sœurs de la congrégation de Notre Dame, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a reçu, mardi, le décret relatif au procès De fovea dans cette cause.

LA POPULATION DE BROOKLYN

Le commissaire des constructions de Brooklyn évalue la population de cette ville à 742,000 âmes. D'après le recensement de 1880, on n'y comptait à cette époque que 566,589 habitants; ce serait donc une augmentation de près de 200,000 en sept ans.

Loterie Nationale

2689 LOTS VALANT \$50,000 SERONT TIRÉS LE

15 JUIN PROCHAIN

COUT DU BILLET

Premiere serie . . \$1.00 Deuxieme serie . . 0.25

Demandez le catalogue des prix.

LE SECRETAIRE,

S. E. LEFEBVRE, 18, rue St-Jacques, MONTREAL

7 juin 1887

LIGNE DE STE-ANNE

Le et après le 29 mai le vapeur

"BROTHERS"

voagera comme suit: Il laissera Québec tous les dimanches, lundis, mercredis, jeudis et vendredis à 6 h. m.

Le mardi et samedi le vapeur laissera Québec dans la nuit de la journée et suivant la marée. Le retour aura lieu le soir.

Toutes sociétés religieuses et civiles qui voudraient organiser un pèlerinage pouront engager ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine du vapeur.

BLZEAR FORTIER, CAPITAINE

A VENDRE DEUX MAGNIFIQUES OMNIBUS, dont l'un n'a servi que trois mois et peut contenir 18 personnes; l'autre a servi 3 ans et peut contenir 12 personnes. Conditions faciles. S'adresser à EUGENE BERNIER, Transfer Hotel, rue St-Paul.

1er juin JE 18



Permettez-moi de vous dire que depuis que je me fais habiller au

Syndicat de Quebec

j'ai été admiré par tous mes amis, pour la coupe élégante de mes habits.



AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, seront reçues à ce département jusqu'à

MERCREDI MIDI le 15 courant

pour la fourniture de CHARBON ET DU BOIS DE CHAUFFAGE

requis pour l'hiver de 1887-88, à l'édifice du PALAIS LEGISLATIF et des DEPARTEMENTS PUBLICS au château de SPENCER WOOD, à Québec.

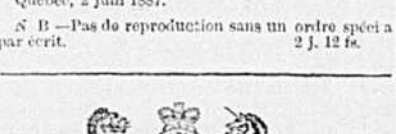
Les devis ou cahiers de charges pour la fourniture de ces articles seront visibles à ce bureau tous les jours, de 10 heures à 4 heures p. m.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de quatre cents piastres. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Department of the Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 2 juin 1887.

N. B. — Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. 21, 12 16.



AVIS

Soumissions pour fourniture d'articles pour la PRISON et le PALAIS DE JUSTICE de Québec.

MERCREDI MIDI le 15 juin

pour la fourniture des articles suivants: pour la

PRISON COMMUNE DU DISTRICT DE QUEBEC

pendant un an, du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, savoir:

Melieur pain bis de trois livres, d'un jour, livré chaque jour.

Melieur pain blanc de trois livres, d'un jour, livré chaque jour.

Chaux fraîche cuite, par charge dix quart.

Grain, par baril de cent livres.

Barley à soupe, par baril de cent livres.

Beuf pour soupe, par livre.

Thé, par livre.

Sucre, par livre.

Melieur balais de blé d'inde, par douzaine.

75 cordes de bois d'érable, 2 pieds de longueur, mesure française, coupé et scié l'hiver dernier, livré et corié dans la cour de la prison.

250 tonnes de charbon anthracite.

15 chaudières de charbon écossais.

Le tout pour être livré à la prison de Québec, assisité que requis, et sujet à approbation.

Aussi, pour le PALAIS DE JUSTICE, livré et corié dans la cour de ce édifice, du 1er juillet au 1er septembre prochain, 60 cordes d'érable, mesure française, comme ci-dessus.

15 cordes d'épinette rouge, fendue, de 3 pieds de longueur, dont dix cordes pour être livrées au Palais de Justice et cinq cordes au Bureau des Archives.

175 tonnes de charbon écossais (scotch steam coal) pour le Palais de Justice, et 25 tonnes de charbon anthracite pour le Bureau des Archives.

Les soumissions doivent être faites sur des sédules qui seront fournies par ce bureau et devront porter la signature de deux personnes responsables garantissant la fidèle exécution du contrat.

Des soumissions partielles pour chaque article seront aussi acceptées. Le sédule ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Signé) ALLEYN & PAQUET, Secrétaire.

Bureau du Sédule, Québec, 1er juin 1887. N. B. — Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. 2 juin JE 12

Buvez! Buvez!

Une découverte précieuse EAU MINERALE De Montmagny

Cette EAU est incomparable pour la pureté, la saveur, et surtout pour ses propriétés curatives. Deux analyses des hommes les plus compétents l'une de M. Tablé E. Page, professeur de chimie à l'Université Laval, et l'autre de Dr Baker Edwards analysé publiée de Montréal, donnent à cette EAU le premier rang parmi les remèdes du même genre. Non seulement elle guérit la dyspepsie, mais grâce à la présence très accentuée du lithium, elle est au dire des médecins, un remède infallible contre la goutte, la pierre, et autres maladies de ce genre. Cette EAU est en dépôt chez le Dr C. E. Morin & Cie, 314, rue St-Jean, et 32-33, rue St-Pierre, et aussi chez M. E. Blain, rue de la Couronne, en face du chemin de fer du Nord, n° 27, chez plusieurs épiciers et pharmaciens de Québec.

G. ROY & FRERE, Seuls Propriétaires, Berthier-Montmagny, E et J 30

TAPIS

Les soumissionnaires ont l'honneur d'informer leurs anciens clients, ainsi bien que toutes les personnes qui seraient jusqu'à ce jour restées étrangères à leur établissement, que leur département des tapis, situé Côte Lamontagne, est maintenant au complet. Leurs tapis de Bruxelles, Tapisserie et Loyal, Axminster, Velours, sont des plus beaux, et leurs prix des plus faciles pour la bourse, variant de \$2 à \$200 la verge.

Aussi, un assortiment très choisi de peleries: Ecossais, Anglais, Américains et Canadiens de différentes épaisseurs et qualités.

Rilieux, dentelles, nattes, plaques et brocarts, nattes, coussins de soie, berlines, lits de crin, chaises et appuis pour rideaux, gravures, Peccoliers, matelas de crin et de laine, matras, etc., etc., et les célèbres n° 2024 à ressorts métalliques, etc.

On invite à visiter l'établissement.

Jor Hamel & Cie, 208, rue St-Jean, Québec.

Albert Lemay, L. L. M. AVOCAT

Rue Commerciale, Québec

Au-dessus du magasin d'épicerie de M. Joshua Thompson,

En face de la Caisse d'Economie

M. LEMAY, ex-avocat de la société Davaud et Lemay, a transporté son bureau à l'adresse ci-haut mentionnée.

HEURES DU BUREAU: De 8.30 h. à 5 h. m. Lévis, 12 mai

Vins et Cognacs analysés

Le cognac de la maison CHS. DUBOIS & CIE, analysé par le Rev. M. PAOK, professeur de l'Université Laval et recommandé par le Dr. LEMAY; Szwul, est en dépôt et en vente dans les maisons suivantes:

HAUTE-VILLE — A. Grenier, N. Binet, Chs. Mar.

FAUBOURG ST-JEAN — Côté et Frère, J. A. Molan, Dion et Frère, Jos. Bussière, J. B. M. Dion, Jos. Moisan, M. Boyce et Fils, Aug. Delisle.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-LOUIS — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

ST-ROCH — Turcotte et Provost, M. Ed. Clark.

LES FAMEUSES MEDICINES DE HUMBURG

— SONT BATTUES PAR — L'EAU DE ST-LEON

A. H. M. Collville, négociant en épicerie de familles, articles de librairie, Eau de St-Léon, etc., 250, rue du Parlement. Cher Monsieur, — J'ai souffert de maladie du foie et des reins pendant des années, quelques heures d'ouvrage me fatiguaient; j'ai essayé les remèdes de Warner, et d'autres médecines patentées, emplâtres, etc. Je me sentis plus mal. Enfin, je PEUS VOUS RECOMMANDER L'EAU DE ST-LEON, j'en ai pendant deux semaines; la douleur que je ressentais dans le dos a entièrement disparu. Je puis maintenant travailler tout le temps. Des médecines et les emplâtres de charbon sont actuellement recommandés à l'arrière plan. Votre etc., JAMES BAIN, 5, Church Street, Toronto.

Cette eau naturelle inestimable est en vente chez tous les détaillants à 25 cents le gallon.

A VENDRE EN GROS ET EN DETAIL PAR GINGRAS, LANGLOIS & CIE.,

Agent pour le Dominion, rue PORT DAUPHIN, Québec, 13 avril 1887.

Advertisement for Bronchites, Toux, Catarrhes pulmonaires, Rhumes, PHTHISIE, Asthme, GOUTTES LIVONIENNES de TROUETTE-PERRET. Includes text about the product's effectiveness and contact information for Paris and Montreal.

Advertisement for Injection Cadet, LA PLUS CONNUE du Monde entier, POUR GUÉRIR EN TROIS JOURS sans aucun autre médicament et sans crainte d'accidents. Includes an illustration of a person and contact information for Paris and Montreal.

Advertisement for CRÈME SIMON, Poudre de riz Simon, SAVON à la CRÈME SIMON. Includes an illustration of a woman and contact information for Paris and Montreal.

Advertisement for VERITABLES GRAINS de Santé de FRANK, APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS. Includes an illustration of a bottle and contact information for Montreal.

Advertisement for Les Pilules de Vallet, Valeur est imprimée en noir sur chaque pilule blanche. Includes contact information for Paris.

Advertisement for LIQUEUR de P.A. KERMANN, F. CAZANOVE, Hôtel du Canada, PARIS, 23, Rue de Choiseul, PARIS. Includes contact information for Montreal.

Advertisement for Camphre! Camphre! Pharmacie Centrale, Jno J. LaRoche & Co. Includes contact information for Montreal.

